

Le point sur les SPFA utilisés dans les aéroports

Septembre 2019



Que sont les SPFA?

Les substances perfluoroalkyliques ou polyfluoroalkyliques (SPFA) sont un groupe de produits chimiques créés par l'homme utilisés depuis des années 1940 dans un large éventail de produits, notamment dans les batteries de cuisines antiadhésives, les tissus résistants aux tâches, les vêtements hydrofuges et les mousses extinctrices. En raison de leur utilisation répandue dans les produits de cuisson et ménagers, certains vêtements et d'autres biens de consommation, ainsi que de leur présence dans l'environnement, la plupart des gens ont été en contact avec des SPFA dans une forme ou une autre. Même si les SPFA se sont révélés très utiles dans beaucoup d'applications, comme la lutte contre les incendies dans les aéroports, leurs effets potentiels sur la santé suscitent de plus en plus d'inquiétudes, en particulier un petit sous-ensemble de SPFA utilisé dans divers domaines, notamment les mousses extinctrices.

Quelles sont les incidences pour les aéroports canadiens?

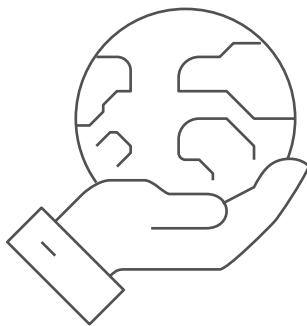
Pendant de nombreuses années, Transports Canada a exigé que les aéroports utilisent de la mousse extinctrice contenant des SPFA, parce que le ministère avait déterminé que seule la mousse extinctrice à base de SPFA pouvait éteindre rapidement les incendies, y compris ceux impliquant du carburant aviation. Toutefois, certaines des propriétés qui font que le SPFA est un excellent moyen de suppression d'incendies - sa capacité à étouffer un incendie, sa résistance à la dégradation thermique et la possibilité de le stocker pendant de longues périodes - suscitent également des préoccupations environnementales parce que ces substances ne se dégradent pas facilement.

Récemment, le Conseil des aéroports du Canada et ses aéroports membres ont réussi à convaincre Transports Canada d'autoriser l'utilisation de mousses extinctrices non basées sur des SPFA, à condition que celles-ci satisfassent à toutes les exigences minimales en matière de sécurité en aviation internationale.



Que font les aéroports canadiens pour répondre aux préoccupations environnementales?

Les aéroports veulent être des partenaires responsables auprès de leurs collectivités et agir de façon respectueuse en matière d'environnement. Ils doivent continuer de se conformer aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ainsi qu'à celles de Transports Canada pour continuer d'assurer la sécurité du public voyageur. Ainsi, la transition vers des mousses extinctrices qui ne sont pas à base de SPFA se fera graduellement afin d'assurer un soutien opérationnel continu. Le milieu des aéroports est conscient de ces nouvelles préoccupations environnementales. Les aéroports s'efforcent donc de réduire ou d'éliminer l'utilisation de mousse contenant des SPFA pendant des activités non urgentes.



Nous surveillons attentivement les recherches en cours, concernant notamment les tests, les sources de SPFA et leur attribution, ainsi que les procédures appropriées pour la dépollution et le nettoyage. Le milieu des aéroports suit de près et contribue aux progrès de la réglementation provinciale et fédérale en ce qui concerne la gestion responsable des SPFA pour aider à l'élaboration de directives pour la protection de l'environnement qui permettent également de protéger la sécurité des activités aéroportuaires pour le public voyageur.